

CR 65



Revêtement imperméable

Mortier de ciment pour l'imperméabilisation des bâtiments et des éléments de construction

PROPRIÉTÉS

- ▶ **imperméable à l'eau et perméable à la vapeur**
- ▶ **destiné à être utilisé dans des réservoirs d'eau potable**
- ▶ **augmente la protection de surface**
- ▶ **résistant au gel**
- ▶ **économique d'utilisation**
- ▶ **application au pinceau, à la truelle ou par pulvérisation**
- ▶ **pour la protection de structures en béton**



APPLICATION

Joint d'étanchéité

Le Ceresit CR 65 est utilisé pour l'imperméabilisation et l'étanchéité des substrats minéraux non déformables et non salins. Il convient pour l'étanchéité de l'intérieur des petites piscines monolithiques et des réservoirs d'eau (également pour l'eau potable) où la profondeur de la colonne d'eau ne dépasse pas 10 mètres. Il peut être utilisé pour l'imperméabilisation des plinthes, des éléments internes et externes (également en contact avec le sol) des bâtiments et des structures contre l'eau et l'humidité des structures en béton armé, en béton et en maçonnerie ainsi que des surfaces en plâtre de ciment et des bases de plancher. Peut être utilisé du côté positif (jusqu'à 10 m de colonne d'eau)

et une pression d'eau négative (jusqu'à 5 m de colonne d'eau). Lorsque le mortier sera exposé à des influences mécaniques, par exemple au passage de piétons, il convient alors de réaliser un revêtement de sol sur la couche de CR 65 sur la couche de répartition ou un enduit ne contenant pas de plâtre, ou encore de fixer des carreaux de céramique avec les mortiers Ceresit CM. Sur les substrats déformables, il convient d'utiliser des matériaux flexibles et résistants aux rayures : Ceresit CR 166, CL 50, CL 51. Le Ceresit CX 5 peut être utilisé pour empêcher les infiltrations d'eau

locales. Le revêtement Ceresit CR 65 répond aux exigences des isolations de type léger, moyen et lourd. Le revêtement étanche peut être utilisé dans les constructions écologiques et à haut rendement énergétique ainsi que dans les bâtiments passifs.

Protection du béton

Le CR 65 est conçu pour améliorer la résistance de surface du béton, même si la qualité et la structure du béton varient. Le revêtement est résistant aux UV.

Le revêtement isolant CR 65 a été testée conformément à la norme EN 1504-2. Il peut également être utilisé comme couche finale sur des substrats non exposés à des influences mécaniques. Le CR 65 peut être utilisé dans la construction écologique et économe en énergie ainsi que dans les bâtiments passifs.

PRÉPARATION DU SUBSTRAT

Le CR 65 peut être utilisé sur des substrats sains, denses et exempts de substances réduisant l'adhérence (telles que graisse, bitume, poussière) :

- béton de classe minimale C12/15 (âge supérieur à 3 mois),
- enduits de ciment d'une épaisseur ≥ 10 mm et les chapes de ciment (résistance ≥ 12 MPa, âge min. 28 jours),

- le Ceresit CN 87, composé de revêtement de sol à durcissement rapide (âgé de 3 jours minimum),
- murs en briques et blocs d'une résistance ≥ 6 MPa, réalisés sur une soudure pleine (âge supérieur à 3 mois).

Ces substrats doivent être réguliers, absorbants et poreux. Les saletés existantes, les couches de faible résistance et les éventuels revêtements de peinture ou agents antiadhésifs doivent être éliminés. Il faut également éliminer les enduits à la chaux et au ciment ainsi que les surfaces d'effritement des murs. Les joints abîmés par les intempéries doivent être enlevés sur une profondeur d'environ 2 cm

et rempli d'un mortier de ciment solide. Les rayures stabilisées doivent être élargies et remplies du mortier à prise rapide CX 5 ou de résine époxy. Les creux profonds et les cavités doivent être maçonnés à nouveau, remplis de mortier de ciment ou de béton. Les substrats à surface irrégulière et à structure hétérogène (par exemple, les murs en brique et en pierre) doivent être recouverts d'un enduit de ciment. Les bords doivent être « chanfreinés » sur environ 3 cm, et les coins concaves arrondis (avec du mortier de ciment ou le CX 5 mélangé avec du sable), en leur donnant un rayon d'environ 4 cm.

Avant d'appliquer le CR 65, le substrat doit être saturé d'eau sans créer de flaques d'eau.

EXÉCUTION

Versez le contenu de l'emballage dans une quantité mesurée d'eau propre et fraîche et remuez avec un foret à mélangeur jusqu'à obtention d'un mélange homogène sans agglomérats. La consistance du mortier doit être choisie en fonction de la méthode d'application :

- pour l'application au pinceau – mélanger 2,5 volumes de CR 65 avec 1 volume d'eau,
- pour l'application à la truelle ou au pistolet – mélanger 3 volumes de CR 65 avec 1 volume d'eau.

Le revêtement doit être appliqué sur un substrat humide, mais non mouillé. En cas d'application par projection, le mortier doit être appliqué en deux couches jusqu'à obtention de l'épaisseur souhaitée. Selon le type d'agréat, les conditions climatiques et le type de substrat, l'ajout d'eau peut être augmenté, mais la quantité totale d'eau ne doit pas dépasser 7 L pour 25 kg de mortier. La dernière couche d'isolation doit être appliquée à la truelle. En cas d'application manuelle, la première couche de CR 65 doit toujours être appliquée à l'aide d'un pinceau (de préférence à « banc ») et les couches suivantes à l'aide d'une truelle ou d'une brosse à plusieurs reprises. Dans le cas de l'application à la brosse, des couches successives doivent être appliquées transversalement.

Il est impératif de protéger le revêtement frais d'un séchage trop rapide.

Une autre couche peut être appliquée lorsque la couche précédente a durci mais est encore humide. L'intervalle entre l'application de couches successives ne doit pas dépasser 12 heures.

Après deux jours, on peut marcher sur le revêtement, mais même après le durcissement complet, le matériau ne doit pas être exposé à des contraintes mécaniques intenses.

ATTENTION

Le matériau ne doit pas être mélangé avec d'autres liants et charges. Ne pas recouvrir l'isolation avec des matériaux contenant du gypse. Dans le cas du collage de carreaux sur un revêtement étanche, utilisez des adhésifs de classe C2 au minimum. Avant de terminer les travaux, il est nécessaire de vérifier si l'épaisseur du Ceresit CR 65 requise a été appliquée sur le substrat. Les travaux doivent être effectués dans des conditions sèches, avec des températures de l'air et du substrat de +5 °C à +25 °C. Le

CR 65 contient du ciment et lorsqu'il est mélangé à l'eau, il a une réaction alcaline. Par conséquent, la peau et les yeux doivent être protégés. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin.

Teneur en chrome VI inférieure à 2 ppm pendant la durée de conservation du produit.

RECOMMANDATIONS

Le revêtement appliqué doit être maintenu humide pendant au moins 3 jours (par exemple, en le pulvérisant doucement avec de l'eau, en le mouillant avec une brosse humide, en utilisant des couvertures pour éviter les courants d'air et le fort ensoleillement). Le Ceresit CR 65 doit être protégé de la pluie pendant au moins 24 heures. Les carreaux, plâtres ou planchers en céramique peuvent être fixés au plus tôt après 7 jours.

STOCKAGE

Conservation jusqu'à 12 mois à compter de la date de production, lors d'un stockage sur palette, dans des conditions sèches et dans un emballage d'origine non endommagé.

EMBALLAGE

Sac de 25 kg.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Base :	mélange de ciments avec charges minérales et modificateurs		
Masse volumique apparente :	environ 1,62 ± 10% kg/dm ³		
	– à appliquer au pinceau :		
	env. 7,0 L d'eau pour 25 kg		
Proportion de mélange :	– pour l'application à la truelle ou par pulvérisation :		
	env. 5,8 L d'eau pour 25 kg		
Température d'application :	de +5 °C à +25 °C		
Temps de port :	jusqu'à 2 heure		
Circulation piétonne :	après 2 jours		
Adhérence :	– pour substrat béton $\geq 2,5$ N/mm ² – à brique $\geq 1,7$ N/mm ²		
Émissions de composés organiques volatils :	Le CR 65 peut être utilisé dans les locaux des catégories A et B destinés à la résidence permanente des personnes, conformément à l'ordonnance du Ministre de la santé et du bien-être du 12/03/1996.		
Paramètres pour l'application par pulvérisation :	– pression 180-230 bars – n° de buse : 461		
Consommation indicative	Prévention :	Épaisseur requise CR 65	Quantité de CR 65 (kg/m ²)
	– humidité	2,0 mm	environ 3,0
	– infiltration d'eau	2,5 mm	environ 4,0
	– eau avec colonne jusqu'à 5 m	3,0 mm	environ 5,0
	Épaisseur maximale :	5,0 mm	environ 8,0
Étanchéité à l'eau, pas de fuite à la pression, MPa à une épaisseur de revêtement de 3,0 mm:	0,5		
Adhésion au substrat, MPa :	– béton $\geq 2,5$ – en briques céramiques $\geq 1,7$		
Adhésion entre couches, MPa, substrat + revêtement + adhésif Ceresit CM 17	$\geq 0,5$		

Résistance à l'eau à température élevée (+60°C), déterminée par l'adhérence du revêtement au substrat :	MPa $\geq 2,0$
Résistance à la rupture statique déterminée par la résistance à l'eau du revêtement en MPa après des charges de 5, 10, 15 et 20 kg :	pas de fuite à une pression de 0,5
Résistance au gel spécifiée :	- modification de l'aspect extérieur : aucun dommage possible léger ternissement du revêtement - étanchéité à l'eau – pas de fuite à la pression, MPa 0,5 - adhérence au substrat $\geq 2,0$
Résistance au rayonnement UV, température élevée et eau déterminée par :	- modification de l'aspect extérieur, pas de dommage ; assombrissement possible du revêtement - étanchéité à l'eau – pas de fuite à la pression, MPa 0,2 - adhérence au substrat $\geq 2,0$
Perméabilité à la vapeur d'eau, définie comme suit :	- l'épaisseur de la couche d'air, Sd, dont la résistance à la diffusion est équivalente à la résistance moyenne à la diffusion du revêtement à la vapeur d'eau, m $0,94 \pm 10$ - coefficient de diffusion de la vapeur d'eau μ 255 ± 10 %
Émission de composés organiques volatils (COV) – temps nécessaire pour atteindre des concentrations acceptables de substances nocives pour la santé, jours	≤ 28
– Le produit dispose du certificat d'hygiène NIZP-PZH pour le contact avec l'eau potable B-BK-60210-0699/21 valable jusqu'au 21/06/2024, de l'évaluation technique nationale n° ITB-KOT-2017/0113 1ère édition, délivrée par l'Institut de recherche sur le bâtiment et du certificat de contrôle de la production en usine n° 020-UWB-0766/Z délivré par l'Institut de recherche sur le bâtiment. – Le produit est conforme à la norme PN-EN 1504-2:2006 Produit de protection de surface en béton – contrôle de l'humidité (MC) – application de revêtement (C).	
 16 Henkel Polska Operations Sp. z o.o. 02-672 Varsovie ul. Domaniewska 41 CERESIT CR 65 01222 EN 1504-2:2004 Produits de protection de surface Contrôle de l'humidité – appliquer le revêtement	
Réaction au feu :	Classe F
Contraction linéaire :	NPD
Coefficient de dilatation thermique :	NPD
Notation :	NPD
Perméabilité à la vapeur d'eau :	Classe I $S_d < 5$ m
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau :	$W < 0,1 \text{ kg/m}^2 \cdot \text{h}^{0,5}$

Compatibilité thermique :	NPD
Résistance aux chocs thermiques :	NPD
Résistance chimique :	NPD
Capacité à combler les fissures :	NPD
Adhérence au pelage :	Systèmes rigides : – sans charge de trafic $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ – chargés avec un mouvement $\geq 2,0 \text{ N/mm}^2$
Résistance au glissement :	NPD
Vieillessement artificiel :	NPD
Propriétés antistatiques :	NPD
Adhérence au béton humide :	NPD
Substances dangereuses :	répond aux exigences suivantes. voir Fiche de données de sécurité
Documents disponibles sur :	https://www.henkel-dop.com

Pour tout conseil technique, veuillez contacter:
+33 7 63349496

Outre les informations fournies dans la présente fiche technique, les règles de l'art de la construction, les lignes directrices des instituts et associations de l'industrie, les normes nationales et européennes pertinentes, les documents d'agrément, les réglementations de santé et de sécurité, etc. doivent être respectés. Les caractéristiques et propriétés techniques mentionnées ci-dessus sont fondées sur l'expérience pratique et les recherches menées. Toutes les propriétés et utilisations des matériaux en dehors de la portée de cette fiche technique nécessitent notre confirmation écrite. Toutes les données se réfèrent aux températures du substrat, de l'air ambiant et du matériau de +23 °C et à une humidité relative de l'air de 50 %, sauf indication contraire. Dans d'autres conditions climatiques, les données peuvent changer.

Les informations contenues dans cette fiche technique, en particulier les recommandations concernant le mode et les conditions d'application ainsi que le champ d'application et d'utilisation de nos produits, ont été développées sur la base de notre expérience professionnelle. Cette fiche technique définit le périmètre d'utilisation du matériel et le mode d'exécution recommandé des travaux, mais ne peut se substituer à la préparation professionnelle de l'entrepreneur. Le fabricant garantit la qualité du produit, mais n'a aucune influence sur les conditions et les modalités de son utilisation. Étant donné que les conditions d'utilisation des produits peuvent changer, il est conseillé d'effectuer ses propres tests en cas de doute.

Nous ne sommes pas responsables des informations ci-dessus ou de toute recommandation verbale s'y rapportant, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures applicables à ce produit.



La qualité pour les professionnels